



DOSSIER DE PRESSE

**Signature du Contrat de relance pour la transition
écologique (CRTE) du Bocage Bressuirais |**

Judi 16 septembre 2021



Les CRTE, un dispositif contractuel proposé par l'État aux collectivités communales et intercommunales pour couvrir l'ensemble du territoire

Emmanuel Aubry, Préfet des Deux-Sèvres et Pierre-Yves MAROLLEAU Président de l'Agglo 2B, signent ce jeudi 16 septembre 2021, le contrat de relance pour la transition écologique (CRTE) du Bocage Bressuirais.

Ce cadre inédit illustre la collaboration entre l'État et les collectivités territoriales afin de fédérer les démarches d'aménagement du territoire dans les Deux-Sèvres.

Il soulève deux enjeux majeurs: d'une part, apporter une réponse à la crise sanitaire nécessitant la relance de notre économie sur tout le territoire, d'autre part, assurer un cadre de vie durable pour les générations futures, en plaçant la transition écologique au cœur des préoccupations.

Les CRTE ont pour objectif de traiter des enjeux de territoire dans une approche transversale notamment dans les domaines du développement durable, de l'éducation, du développement économique, de l'emploi, du sport, de la santé, de la culture, de la revitalisation urbaine, de l'agriculture ou encore de l'aménagement numérique

Dans un souci de simplification et de mise en cohérence de l'action publique sur un même territoire, les CRTE ont vocation à regrouper les démarches contractuelles existantes. Ce nouveau cadre de travail facilitera l'accès aux aides de toutes natures, avec un accent particulier les deux premières années sur celles du plan de relance.

C'est la première fois qu'un dispositif contractuel proposé par l'État aux collectivités communales et intercommunales couvre l'ensemble du territoire.



Le CRTE poursuit un double objectif :

- **Il prend en compte les spécificités du territoire**, au niveau de son bassin de vie ; il constitue un projet de territoire stratégique global défini par les acteurs locaux ;
- **Il consacre une nouvelle relation de travail** entre l'État et les collectivités, avec des réunions régulières autour de la mise en œuvre de ce projet de territoire, pas seulement sur les deux années de la relance (2021 et 2022) mais sur les 6 années du mandat municipal et intercommunal.
-

Une démarche partenariale et évolutive

Si la transition écologique est un axe transversal, **les CRTE ont aussi vocation à aborder tous les thèmes qui intéressent à la fois l'État et les collectivités.**

De même, les CRTE ont vocation à associer tous les acteurs qui participent à la réalisation du projet de territoire.

Par ailleurs l'État contribue à cette mise en œuvre par un accompagnement en ingénierie et un soutien financier.

Dans notre département,, 5 CRTE seront signés d'ici le 27 septembre prochain, et un sixième début novembre.

Concernant les concours financiers, le CRTE mobilisera, sur la période 2020-2026, les crédits d'investissement de l'État au premier rang desquels la DETR, la DSIL et le FNADT.

Le CRTE du Bocage Bressuirais

Pour élaborer le CRTE établi à l'échelon du territoire du Bocage Bressuirais, la Communauté d'Agglomération s'est appuyée sur son **Projet de territoire** dont la construction a associé et mobilisé environ 180 acteurs (élus, conseillers municipaux, Conseil de développement, partenaires socio-économiques).



En intégrant les enjeux économiques, environnementaux et sociétaux de la transition écologique inscrits dans le PCAET, le Projet de Territoire constitue le socle stratégique du CRTE.

Il se décline autour de 3 Ambitions, correspondant aux orientations stratégiques du CRTE :

1. Un territoire attractif, innovant, créateur d'Emplois et porteur d'un développement durable
2. Un Territoire équilibré respectant la préservation des ressources et porteur d'un maillage et d'une synergie territoriale
3. Un territoire Accueillant, Fort d'un Projet de Vie Solidaire pour Bien Vivre et s'Epanouir

120 projets d'investissement s'inscrivant dans les thématiques clés du CRTE et dans le calendrier du Plan de relance de l'Etat ont été inscrits pour une première phase de mise en œuvre du Contrat.

Les projets ont été analysés au prisme du projet de territoire et des thématiques clés du CRTE : lutte contre le changement climatique, adaptation au changement climatique, mobilité durable, gestion de la ressource en eau, gestion des déchets et économie circulaire, préservation des ressources naturelles et biodiversité, lutte contre l'artificialisation des sols, impact sociétal.

Le plan d'action 2021 s'articule autour de 24 opérations à ce stade d'un montant total de 8 630 830 €.

Ces projets ont bénéficié des crédits déconcentrés de l'État : 2 706 852 € de subventions au titre des crédits déconcentrés dont 1 210 778 € du plan de relance et 1 496 074 € de DETR.

Cette programmation se caractérise par un soutien affirmé à la rénovation thermique des bâtiments publics, à la revitalisation des centres bourgs, au développement des services, au renforcement des commerces de proximité.

Pôle communication
interministérielle de la
Préfecture des Deux-Sèvres

Tél : (05.49.08.68.02 ou 68.01)
Courriel : pref-communication@deux-sevres.gouv.fr

4 rue Du Guesclin
79099 NIORT CEDEX 09

